Conditions générales de vente de services

DRONE-ARCHITECTURE.COM
Nom commercial d'EURL ATELIER FLORENT
Version révisée du 22 octobre 2026

1. Prestataire et champ d'application

Le prestataire est **EURL ATELIER FLORENT**, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 500 euros, dont le siège social est situé au **13–15 rue Taine, 75012 Paris, France**, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 807 763 073. SIRET : 807 763 073 00010. TVA intracommunautaire : FR20 807763073. Elle exploite l'activité sous le nom commercial **Drone-Architecture.com**.

Interlocuteur : Florent TRABELSI, gérant.
Email : contact@drone-architecture.com
Téléphone : 01 44 87 09 51 • WhatsApp : +33 6 76 52 20 18
Site : www.drone-architecture.com

Les présentes conditions s'appliquent aux commandes passées sur le site, par devis, par email ou directement auprès du prestataire, par des consommateurs, des non-professionnels ou des professionnels. Les dispositions impératives protégeant les consommateurs et, lorsqu'elles sont applicables, les non-professionnels ou certains professionnels, prévalent sur toute stipulation contraire.

Le devis ou récapitulatif accepté précise la prestation, son périmètre, le prix, les taxes, les frais, les livrables et les conditions particulières. En cas de contradiction, les conditions particulières expressément acceptées prévalent, sous réserve des règles impératives. La version applicable des CGDV est celle remise au client avant la commande.

2. Prestations proposées

Les services peuvent comprendre : nettoyage et entretien de toitures ; nettoyage de façades, bardages et bâtiments ; entretien de panneaux solaires ; nettoyage intérieur à sec ; inspections, relevés et photogrammétrie avec restitution 3D ; traitement des nuisibles ; épandage ; transport de marchandises en domaine privé. Les offres combinées sont précisées au devis.

Le choix du drone, du matériel, du produit et de la méthode dépend des supports, de l'environnement et de la réglementation. L'épandage, les traitements et les transports sont soumis à l'étude de faisabilité et aux autorisations requises. Aucun produit ni usage non autorisé n'est proposé. Les traitements de nuisibles sont exclusivement sur devis.

Les relevés et livrables ne constituent ni un bornage, ni une certification réglementaire, ni une mission réservée à une profession réglementée, sauf engagement distinct légalement admissible. La précision, le géoréférencement, les formats et les usages attendus sont définis au devis.

Commande et prix

3. Étude préalable et formation du contrat

Le client communique des informations exactes : type d'intervention, surfaces ou charges, identité, adresse, portable, email, état des supports, accès et contraintes connues. Des photographies ou une visite peuvent être nécessaires. Pour une mission combinée, les surfaces de chaque prestation doivent être identifiées sans double comptage.

Le simulateur fournit une estimation immédiate à partir des informations saisies. Cette estimation seule ne constitue ni une réservation ni un paiement. Un prix définitif est présenté dans le devis ou récapitulatif de commande après vérification du périmètre et des conditions nécessaires. Toute modification du prix ou de la mission exige l'accord du client avant exécution.

Avant confirmation, le client peut vérifier et corriger les prestations, les coordonnées et le prix total. Il accepte les CGDV et le devis, puis valide une commande avec obligation de paiement. La réservation est confirmée après acceptation de la commande par le prestataire et réception effective de l'acompte. Une confirmation et les documents contractuels sont transmis par email sur un support durable. Un virement en attente ou un simple retour de la page de paiement ne vaut pas règlement confirmé.

Les demandes transmises par WhatsApp ou email permettent de poursuivre les échanges et d'établir le devis ; elles ne déclenchent pas, à elles seules, une commande payante. La durée de validité d'un devis figure sur celui-ci.

4. Tarifs, TVA et frais supplémentaires

Les prix sont exprimés en euros. Le client reçoit avant validation le montant HT, les taux et montants de TVA applicables et le total TTC. Le taux normal s'applique aux prestations non éligibles à un taux réduit. Un taux réduit ne peut être appliqué que si toutes les conditions légales sont réunies et attestées selon les modalités en vigueur ; la seule qualité de particulier ne suffit pas.

Le barème proposé pour les prestations de nettoyage concernées est de **3,90 € HT/m²**, sous réserve du périmètre accepté. Les relevés et l'épandage disposent de tarifs distincts indiqués avant commande ; les produits d'épandage sont exclus sauf mention expresse. Le traitement des nuisibles et le transport sont chiffrés sur devis.

Lorsque prévus pour la mission, les frais sont détaillés séparément : **équipier pilote : 200 € HT par journée**, avec la TVA applicable ; **formalités de déclaration de vol : 55 € TTC par période déclarée** ; **assurance mission : 45 € TTC, facturée une fois** ; **déplacement en Île-de-France : 125,50 € TTC par journée**. Ces montants constituent des frais de prestation facturés par l'entreprise ; ils ne sont pas présentés comme des taxes administratives.

Pour l'estimation, la capacité retenue est de 500 m² par journée travaillée, arrondie au nombre entier supérieur. Le devis précise les journées et périodes retenues. Une période de déclaration est estimée à sept jours calendaires maximum, sous réserve du régime effectivement applicable. Les interruptions, reports ou besoins supplémentaires sont examinés avec le client : aucun supplément n'est prélevé automatiquement. Les déplacements hors Île-de-France et prestations non incluses font l'objet d'un accord préalable.

Paiement et calendrier

5. Échéancier et moyens de paiement

Les versements sont des **acomptes**, et non des arrhes. Sauf conditions particulières expressément convenues, le prix total TTC est réglé comme suit :

Échéance	Part du total TTC
À la réservation de la commande	50 %
Le jour de l'intervention, avant son démarrage	45 %
À la fin de l'intervention, sur facture	5 %

Le paiement s'effectue **en ligne par carte bancaire, via SumUp, ou par virement bancaire** sur les coordonnées indiquées sur les documents du prestataire. Le prestataire ne collecte ni ne conserve les numéros complets de carte. Les virements doivent être crédités à l'échéance prévue. Une facture est remise au client ; le solde tient compte des sommes effectivement encaissées.

Pour une intervention sur plusieurs jours, la deuxième échéance est exigible le premier jour d'intervention, avant le démarrage ; le solde est dû à l'achèvement du périmètre contractuel, selon la facture. Les modalités particulières de remise des livrables figurent au devis. Une suspension pour impayé doit être précédée d'une information du client et rester proportionnée, sous réserve des droits légaux de celui-ci.

6. Délai d'intervention et prise de rendez-vous

L'intervention est réalisée **sous 30 jours calendaires maximum à compter de la confirmation de la réservation et de la réception de l'acompte de 50 %**, sous réserve de conditions météorologiques compatibles avec la sécurité. Les autorisations et prérequis sont vérifiés avant la confirmation ; si ce délai ne peut être tenu dès l'origine, une autre date doit être proposée et expressément acceptée avant engagement.

Après paiement et réservation, une date d'intervention est communiquée **sous 24 heures maximum**. À défaut de pouvoir fixer cette date dans ce délai, le pilote contacte le client dans le même délai pour préciser la situation et organiser la planification. Pour les missions comportant plusieurs jours ou une phase de traitement des données, le calendrier d'exécution et de remise des livrables est précisé avant commande.

7. Météo, sécurité et report

Le pilote apprécie la sécurité de l'opération au regard de la météo, des limites du matériel, du site et des règles applicables. Il peut interrompre ou reporter une intervention présentant un risque. Le client est informé rapidement du motif et une nouvelle date est proposée en concertation. Une météo défavorable ne constitue pas automatiquement un cas de force majeure.

Un report météorologique ne donne lieu ni à une perte automatique de l'acompte ni à une prolongation indéfinie. Toute nouvelle échéance et tout supplément éventuel sont convenus avec le client. En cas d'impossibilité définitive, les sommes correspondant aux prestations non exécutées sont restituées. Les droits légaux du consommateur en cas de retard ou d'inexécution restent applicables, notamment ceux des articles L216-1 et suivants du Code de la consommation.

Exécution et annulation

8. Accès au site et obligations respectives

Le client assure l'accès autorisé au site et signale les éléments connus susceptibles d'affecter l'intervention : supports fragiles, fissures, infiltrations, présence d'amiante suspectée, câbles, équipements, végétation, réseaux, personnes ou animaux. Les besoins en eau, électricité, dégagement et protections sont indiqués avant commande. Le prestataire conserve la responsabilité de l'évaluation opérationnelle et de l'organisation de la sécurité.

Un état initial, notamment photographique, peut être établi et partagé avec le client. Les mesures de protection, produits et méthodes sont adaptés au support et décrits au devis. Si une difficulté non prévue est découverte, la prestation concernée est suspendue le temps de proposer une solution et, si nécessaire, un devis complémentaire. Aucun remplacement de prestation ou surcoût n'est imposé unilatéralement.

Le prestataire apporte les soins et moyens nécessaires à la mission. Le résultat du nettoyage dépend de l'état initial et de la nature du support ; des taches anciennes ou dégradations préexistantes peuvent subsister. Certains traitements agissent progressivement. Ces limites doivent être expliquées avant commande et ne dispensent pas le prestataire de ses obligations ni de sa responsabilité en cas de faute.

9. Modification et annulation hors rétractation légale

Toute demande de modification ou d'annulation est adressée par écrit à contact@drone-architecture.com, avec la référence du devis ou de la commande. Le client est invité à prévenir dès que possible ; une demande tardive ne supprime pas ses droits légaux. Toute modification des prestations, du prix ou de la date doit être acceptée par les parties.

En dehors du droit légal de rétractation, une commande acceptée engage les parties. En cas d'annulation par le client, le prestataire peut demander réparation du préjudice directement subi et justifié, conformément au droit applicable. Le décompte est communiqué au client ; l'acompte n'est pas automatiquement acquis dans tous les cas et les sommes excédant le montant finalement dû sont restituées. Aucune pénalité forfaitaire non expressément convenue ne peut être ajoutée.

Si le prestataire annule sans solution acceptée par le client, il rembourse les prestations non exécutées, sans préjudice des autres recours légaux du client. La force majeure est appréciée selon l'article 1218 du Code civil ; elle peut suspendre l'exécution ou entraîner la résolution du contrat dans les conditions légales.

10. Réclamations et responsabilité

Le client peut formuler des observations à la fin de l'intervention ou adresser ensuite une réclamation écrite, accompagnée des éléments utiles, à Florent TRABELSI. L'absence de réserves immédiates n'emporte pas renonciation aux droits légaux ; aucun délai contractuel de huit jours n'éteint ces droits.

Le prestataire examine la réclamation et propose, selon la situation, une vérification, une reprise adaptée, une réduction de prix ou les autres remèdes prévus par la loi. Les exclusions générales de responsabilité et les plafonds automatiques au montant HT de la prestation ne sont pas opposés aux consommateurs. Les règles légales de responsabilité et de prescription s'appliquent.

Protection du consommateur

11. Droit de rétractation

Pour un contrat de service conclu à distance ou hors établissement, le consommateur dispose, sauf exception légale applicable, de **14 jours à compter de la conclusion du contrat** pour se rétracter sans avoir à motiver sa décision. Il peut utiliser le formulaire annexé ou toute déclaration dénuée d'ambiguïté envoyée avant l'expiration du délai, par email à contact@drone-architecture.com ou par courrier au siège social.

Pour les contrats conclus au moyen d'une interface en ligne, une fonctionnalité gratuite et facilement accessible depuis le site permet également de transmettre et confirmer la déclaration de rétractation. Un accusé de réception indiquant son contenu, la date et l'heure de transmission est adressé sans délai sur un support durable. L'utilisation de cette fonctionnalité n'exclut pas les autres moyens légaux.

En cas de rétractation valable, les sommes versées sont remboursées sans retard injustifié et au plus tard dans les 14 jours à compter de l'information du prestataire, par le même moyen de paiement sauf accord exprès du client pour un autre moyen sans frais.

Si le client souhaite que la prestation commence avant la fin du délai de 14 jours, le prestataire recueille sa **demande expresse distincte** selon les formalités légales applicables. En cas de rétractation après ce commencement, seul le montant proportionnel du service effectivement fourni peut être dû, dans les conditions légales et si les informations requises ont été données. Le droit de rétractation n'est perdu qu'après exécution complète lorsque les consentements et la reconnaissance de cette perte ont été valablement recueillis. Le paiement de l'acompte ne constitue pas, à lui seul, une renonciation.

Les règles relatives aux contrats hors établissement, notamment les restrictions d'encaissement lorsqu'elles sont applicables, sont respectées. Certains professionnels employant au plus cinq salariés peuvent bénéficier de protections légales pour les contrats hors établissement qui n'entrent pas dans leur activité principale. Leur situation est examinée selon l'article L221-3 du Code de la consommation.

12. Réclamations, médiation et juridiction

Toute réclamation préalable est adressée à **Florent TRABELSI — EURL ATELIER FLORENT**, contact@drone-architecture.com, 13–15 rue Taine, 75012 Paris. À défaut de solution amiable après cette démarche, le consommateur peut saisir gratuitement le médiateur compétent, dans les conditions de recevabilité prévues par le Code de la consommation, notamment dans l'année suivant sa réclamation écrite.

Médiation-en-Seine CONSOMMATION
Immeuble le 17 — 17/25 avenue Maréchal Joffre, 92000 Nanterre
Email : consommation@mediation-en-seine.fr
Site : mediation-en-seine.fr/mediation-de-la-consommation/

La médiation ne prive pas les parties de leurs voies de recours. Le droit français s'applique, sans priver le consommateur des dispositions impératives qui lui sont applicables. Les juridictions compétentes sont déterminées par les règles légales ; aucune compétence exclusive des tribunaux de Paris n'est imposée au consommateur.

Livrables et données

13. Livrables, propriété intellectuelle et utilisation des images

Pour les inspections, relevés et restitutions 3D, le devis précise les livrables attendus, leurs formats, la précision recherchée, les tolérances, les contrôles, le calendrier et les limites d'utilisation. Les fichiers sources ou données brutes ne sont inclus que si le devis le prévoit. Le prestataire informe le client lorsque la mission ne permet pas d'atteindre les caractéristiques convenues.

Après règlement du prix convenu, le client bénéficie d'un droit non exclusif d'utilisation et de reproduction des livrables pour les besoins du projet défini au devis. Il peut les communiquer aux architectes, géomètres, bureaux d'études, entreprises, gestionnaires et autres intervenants concernés par ce projet, dans les mêmes limites. La revente indépendante, l'exploitation pour un autre projet ou une cession exclusive requièrent un accord distinct. Les outils et méthodes préexistants restent la propriété de leurs titulaires.

Le client garantit disposer des autorisations nécessaires sur les documents et données qu'il remet au prestataire. Les photographies prises pour constater l'état du site ou exécuter la mission sont utilisées à ces seules fins et pour le suivi contractuel. Une utilisation promotionnelle identifiable du chantier ou de personnes fait l'objet des autorisations nécessaires ; la commande ne vaut pas autorisation publicitaire générale.

14. Données personnelles

Le responsable du traitement est **EURL ATELIER FLORENT**, représentée par Florent TRABELSI. Contact pour les droits et demandes : **contact@drone-architecture.com** ou courrier au siège social. Les données servent à établir les devis, exécuter les contrats, gérer les paiements, la facturation, les réclamations et les obligations légales. Les bases juridiques sont les mesures précontractuelles, le contrat, les obligations légales et, selon le traitement, l'intérêt légitime ou le consentement.

Les destinataires sont les personnes habilitées du prestataire et les sous-traitants nécessaires, notamment l'hébergeur IONOS et le prestataire de paiement SumUp, dans la limite de leurs missions. Les éventuels transferts hors Espace économique européen sont encadrés par les garanties prévues par le RGPD et précisés dans la politique de confidentialité. Aucune prospection non nécessaire à la commande n'est imposée.

Les durées de conservation sont adaptées à la finalité et aux prescriptions applicables : les pièces comptables sont conservées dix ans ; les données de prospection sans suite au plus trois ans après le dernier contact. Les autres pièces contractuelles sont conservées pendant les délais légaux utiles puis supprimées ou archivées avec un accès limité. Les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité s'exercent dans les conditions légales. Une réclamation peut être adressée à la CNIL, www.cnil.fr.

15. Retards de paiement professionnels et dispositions finales

Pour les clients professionnels, toute somme échue non réglée entraîne des pénalités au taux de refinancement de la BCE majoré de dix points, sans être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi que l'indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement et, sur justificatifs, les frais supplémentaires légalement admissibles. Ces règles professionnelles ne sont pas appliquées aux consommateurs.

La nullité d'une clause n'affecte pas les autres stipulations. Une modification des CGDV n'affecte pas rétroactivement les commandes déjà conclues. Les documents contractuels et preuves d'acceptation sont conservés selon les règles applicables ; une copie peut être demandée au prestataire.

Formulaire de rétractation

À compléter et à envoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter d'un contrat ouvrant droit à rétractation. L'utilisation de ce formulaire n'est pas obligatoire : une déclaration claire suffit.

À l'attention de :
EURL ATELIER FLORENT — Drone-Architecture.com
Florent TRABELSI
13–15 rue Taine, 75012 Paris, France
contact@drone-architecture.com

Je / Nous (*) vous notifie / notifions (*) par la présente ma / notre (*) rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

Prestation concernée

Référence du devis ou de la commande

Date de conclusion du contrat

Nom et prénom du / des consommateur(s)

Adresse du / des consommateur(s)

Email pour recevoir l'accusé de réception

Date

Signature du / des consommateur(s), uniquement sur papier

(*) Rayez la mention inutile.

Conservez une copie de votre déclaration et une preuve de son envoi. Le prestataire peut demander les éléments strictement nécessaires à l'identification du contrat, sans imposer une formalité qui entraverait l'exercice du droit.